

BILAN ACTIF

(En KDH)	31/12/2023	31/12/2022
Écart d'acquisition	16 256	19 670
Immobilisations en non-valeur	0	0
Immobilisations incorporelles	1 684	629
Immobilisations corporelles	652 379	445 663
Immobilisations financières	21 293	9 892
Titres mis en équivalence	0	0
Impôt différés Actif	0	0
ACTIF IMMOBILISÉ	691 612	475 854
Stocks	1 295 320	913 008
Clients et comptes rattachés	3 270 603	2 800 876
Autres débiteurs	1 380 757	858 194
Autres comptes d'actifs et de régularisation	86 289	24 477
Titres de placement	12 088	13 500
ACTIF D'EXPLOITATION	6 045 056	4 610 055
Trésorerie	199 096	168 155
TRÉSORERIE	199 096	168 155
TOTAL DE L'ACTIF	6 935 765	5 254 064

BILAN PASSIF

(En KDH)	31/12/2023	31/12/2022
Capital social	316 399	316 399
Primes liées au capital	481 717	481 717
Réserves consolidées	317 489	262 023
Résultat consolidé	362 576	245 322
CAPITAUX PROPRES PART GROUPE	1 478 181	1 305 461
Réserves minoritaires	-108	-1 718
Résultat minoritaires	3 903	4 645
Parts minoritaires	3 795	2 927
TOTAL CAPITAUX PROPRES	1 481 975	1 308 388
Provisions pour risques et charges durables	730	511
Dettes et emprunts	347 842	216 840
DETTES ET EMPRUNTS	348 571	217 350
Fournisseurs et comptes rattachés	2 879 712	1 806 443
Autres créanciers	1 294 667	1 238 696
Autres dettes du passif circulant	41 036	24 156
Impôt différés	25 746	26 860
PASSIF CIRCULANT	4 241 162	3 096 155
Trésorerie	864 056	632 170
TRÉSORERIE	864 056	632 170
TOTAL PASSIF	6 935 765	5 254 064

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (HORS TAXES)

(En kdh)	31/12/2023	31/12/2022
CHIFFRE D'AFFAIRES	6 865 942	5 177 633
Autres produits d'exploitation	416 521	62 876
Reprise d'exploitation	4 928	20 170
PRODUIT D'EXPLOITATION	7 287 391	5 260 679
Coût des biens et services vendus	5 123 142	3 765 849
Autres charges externes	303 617	221 982
Impôts et taxes	21 330	10 891
Charges de personnel	1 003 582	683 068
Autres charges d'exploitation	16 506	7 015
CHARGES D'EXPLOITATION	6 468 178	4 688 804
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL AVANT AMORTISSEMENT	819 213	571 875
Dotations d'exploitation (hors écarts d'acquisition)	237 726	165 362
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	581 487	405 323
Produit financiers	3 236	11 890
Charges financiers	72 041	48 700
Autres charges et produit non courants	-14 465	-16 360
RÉSULTAT AVANT IMPÔT	498 218	352 153
QP résultat sociétés mises en équivalence	0	0
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	3 414	1 190
Impôt sur les résultats	-129 480	-95 676
Impôt différés	1 153	-6 509
RÉSULTAT NET	366 478	249 968
Dont part du groupe	362 576	245 322
Dont part minoritaire	3 903	4 645
RÉSULTAT PAR ACTION	11,5	7,8

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

(En KDH)	31/12/2023	31/12/2022
Résultat net des sociétés intégrées	366 479	249 968
Élimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :	0	0
Dotations Nettes aux Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	134 710	108 980
Dotations Nettes aux provisions durables pour risques et charges	8 864	-17 322
Dotations Nettes aux amortissements des écarts d'acquisition	0	0
Variation des impôts différés	-923	6 279
VNC des éléments d'actifs cédés	32 762	10 302
Prix de cession des immobilisations	-37 811	-11 431
Bénéfice opérationnel avant variation du besoin en fonds de roulement	504 081	346 775
Variation des créances de l'actif circulant	-1 054 874	-240 137
Variation des stocks nets	-382 644	-119 216
Variation des dettes du passif circulant	1 181 930	47 872
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	-255 588	-311 481
FLUX DE TRÉSORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES	248 492	35 295
Acquisition d'immobilisations incorporelles	-1 428	-247
Acquisition d'immobilisations corporelles	-181 222	-74 548
Acquisition d'immobilisations financières	-35 270	0
Cession d'immobilisations financières	1 087	1 034
Prix de cession des immobilisations	37 811	11 431
Incidence des variations de périmètre	-100	-9 538
FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	-179 123	-71 868
Augmentation de capital	0	0
Réduction du capital	0	0
Souscription/Remboursement d'emprunts	-78 141	-134 481
Dividendes versés	-192 880	-178 332
Augmentation des dettes de financement	-2 850	63 124
Variation des concours bancaires	-786	38 581
FLUX DE TRÉSORERIE NET UTILISÉS DANS LES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	-274 658	-211 108
VARIATION NETTE DE TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	-205 288	-247 680
TRÉSORERIE À L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	-210 662	36 927
TRÉSORERIE À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	-416 263	-210 662
INCIDENCE DES VARIATIONS DES MONNAIES ÉTRANGÈRES	-312	92

Rapport Financier Annuel 2023

Le Rapport Financier Annuel 2023, comprenant le jeu complet des états financiers sociaux et consolidés du Groupe au 31 décembre 2023, sera mis en ligne à partir du 30 avril 2024 sur le site internet de TGCC, à l'adresse suivante : <https://tgcc.ma/informations-financieres/>

Contact communication financière

Fatima-Zahra Bouzoubaa
Directeur administratif & financier
investors@tgcc.ma +212 522 23 88 93 / 94 / 95



Aux Actionnaires de la société
Travaux Généraux de Construction de Casablanca S.A (TGCC)
 4, Rue De L'Imam Mouslim,
 Oasis, Casablanca 20100.



Rapport des commissaires aux comptes sur les états de synthèse consolidés Exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états de synthèse consolidés de la société TGCC et de ses filiales (le « groupe »), qui comprennent le bilan consolidé au 31 décembre 2023, ainsi que le compte de produits et charges consolidé, le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC), y compris un résumé des principales méthodes comptables. Ces états de synthèse consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de KMAD 1.481.975 dont un bénéfice net consolidé de KMAD 366.478.

Nous certifions que les états de synthèse consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus, sont réguliers et sincères et donnent dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière du groupe au 31 décembre 2023, ainsi que du résultat de l'ensemble consolidé pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Question clé de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Risques identifiés	Nos réponses
Stocks de travaux en cours : Les stocks de travaux en cours sont, conformément à la note 3 de l'état des informations complémentaires (ETIC) relative aux méthodes et règles d'évaluation, évalués sur la base de projets de décomptes établis à la clôture de l'exercice avec une neutralisation de la marge. La couverture du risque de dépréciation de ces stocks implique le recours au jugement de la direction en matière d'identification des projets constituant des risques de pertes actuelles ou prévisibles. Nous avons considéré que la valorisation des stocks de travaux est un point clé d'audit, compte tenu de l'importance de ce poste dans les états de synthèse, de la complexité d'évaluation et du niveau de jugement requis par la Direction pour le provisionnement des pertes éventuelles.	Nos travaux effectués correspondent principalement aux procédures d'audit suivantes : Revue et appréciation des méthodes, des principes appliqués par la direction pour l'évaluation des stocks travaux au 31 décembre, compte tenu des améliorations introduites cette année par la société ; Examen, à partir d'entretiens avec la Direction, des stocks travaux en cours faisant l'objet de retards de facturation ; Tests, par sondages, portant sur l'exactitude arithmétique des calculs des valeurs actuelles retenues par la Direction.
Dépréciation des créances-clients : Comme rappelé à la note 3 de l'état des informations complémentaires (ETIC) relative aux méthodes et règles d'évaluation, les créances clients constituent un point clé d'audit en raison, d'une part, de leur importance significative dans les états financiers et d'autre part, du niveau de jugement requis par la Direction pour l'évaluation du caractère recouvrable de ces créances à la clôture de l'exercice.	Nos travaux ont consisté principalement à : L'analyse de l'antériorité des créances clients notamment à travers l'exploitation de la balance âgée ; La vérification, sur la base d'entretiens avec la Direction, du caractère raisonnable des données sur lesquelles se fonde le provisionnement des créances clients ; La réalisation de tests, sur la base d'un échantillon, des créances clients pour statuer sur l'antériorité de ces créances ; L'analyse des paiements reçus après la date de clôture pour les créances clients échues ; La revue du sort et de l'avancement des procédures litigieuses ou contentieuses relatives à des créances impayées.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états de synthèse consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse consolidés conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états de synthèse consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états de synthèse consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 22 avril 2024

Les Commissaires aux Comptes

FIDAROC GRANT THORNTON
 Membre Réseau Grant Thornton
 7 Bd. Oud Sleyh, Casablanca
 Tél : 05 22 54 48 00 - Fax : 05 22 28 66 70
Faïgal MEKOUAR
 Associé

AUDICIS Audit & Conseil des Sociétés de
 Audicis sarl
 Bp. Ibnou Sina
 Lx. Longchamp
 20100 La Haye Moussam
 Casablanca
 Membre Réseau Grant Thornton
Mohammed SOUMESMAR
 Associé

BILAN ACTIF

	(En dirhams)		31-déc-23		31-déc-22	
			Brut	Amortissement	Net	Net
Immobilisations en non valeur (A)	96 732 726,52	72 833 988,95	23 898 737,57		34 578 616,21	
Frais préliminaires	272 072,00	272 072,00			54 414,39	
Charges à répartir sur plusieurs exercices	96 460 654,52	72 561 916,95	23 898 737,57		34 524 201,82	
Primes de remboursement des obligations						
Immobilisations incorporelles (B)	8 193 625,36	6 856 192,39	1 337 432,97		515 387,75	
Immobilisations en recherche et développement						
Brevets, marques, droits et valeurs similaires	8 193 625,36	6 856 192,39	1 337 432,97		515 387,75	
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations corporelles (C)	510 684 945,46	328 855 781,66	181 829 163,80		137 831 987,48	
Terrains						
Constructions	1 071 666,67	142 888,89	928 777,78		2 204 583,33	
Installations techniques, matériel et outillage	459 082 223,02	297 676 366,90	161 405 856,12		117 638 298,87	
Matériel de transport	4 758 422,82	4 393 004,64	365 418,18		258 151,56	
Mobilier, matériel de bureau, aménagements divers	45 772 632,95	26 643 521,23	19 129 111,72		17 730 953,72	
Autres immobilisations corporelles						
Immobilisations corporelles en cours						
Immobilisations financières (D)	160 373 198,72	58 367 461,91	102 005 736,81		84 904 707,03	
Prêts immobilisés	206 078,00		206 078,00		439 179,96	
Autres créances financières	40 019 486,88		40 019 486,88		17 217 893,23	
Titres de participation	120 147 633,84	58 367 461,91	61 780 171,93		67 247 633,84	
Autres titres immobilisés						
Écart de conversion - Actif (E)						
Diminution des créances immobilisées						
Augmentation des dettes de financement						
TOTAL I (A+B+C+D+E)	775 984 496,06	466 913 424,91	309 071 071,15		257 830 698,47	
Stocks (F)	1 012 346 265,90		1 012 346 265,90		622 805 587,78	
Marchandises						
Matières et fournitures consommables	88 577 747,68		88 577 747,68		80 071 823,48	
Produits en cours	923 768 518,22		923 768 518,22		542 733 764,30	
Produits intermédiaires et résiduels						
Produits finis						
Créances de l'actif circulant (G)	4 052 993 943,63	223 388 807,72	3 829 605 135,91		3 121 093 976,10	
Fournisseurs débiteurs, avances & acomptes	460 618 987,22		460 618 987,22		245 621 379,74	
Clients et comptes rattachés	2 930 695 362,02	223 388 807,72	2 707 306 554,30		2 376 115 043,50	
Personnel	446 008,00		446 008,00		48 957,05	
État	598 278 802,45		598 278 802,45		395 171 314,21	
Compte d'associés						
Autres débiteurs	32 748 520,07		32 748 520,07		84 286 558,26	
Comptes de régularisation actif	30 206 263,87		30 206 263,87		19 850 723,34	
Titres et valeurs de placement (H)	5 000 000,00		5 000 000,00			
Écart de conversion actif (I) [I]Éléments circulants	24 895,07		24 895,07		208 009,15	
TOTAL II (F+G+H+I)	5 070 365 104,60	223 388 807,72	4 846 976 296,88		3 744 107 573,03	
Trésorerie-Actif	115 124 993,27		115 124 993,27		26 607 513,40	
Chèques et valeurs à encaisser						
Banques, T G et C C P	114 771 549,80		114 771 549,80		26 106 654,16	
Caisses, Régies d'avances et accreditifs	353 443,47		353 443,47		500 859,24	
TOTAL III	115 124 993,27		115 124 993,27		26 607 513,40	
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)	5 961 474 593,93	690 302 232,63	5 271 172 361,30		4 028 545 784,90	

BILAN PASSIF

	(En dirhams)		31-déc-23		31-déc-22	
Capitaux propres			1 266 497 222,83		1 146 992 686,36	
Capital social ou personnel (1)			316 398 500,00		316 398 500,00	
Moins : actionnaires, capital souscrit non appelé						
Capital appelé			316 398 500,00		316 398 500,00	
dont versé			316 398 500,00		316 398 500,00	
Primes d'émission, de fusion, d'apport			481 717 109,19		481 717 109,19	
Ecarts de réévaluation						
Réserve légale			31 639 850,00		31 639 850,00	
Autres réserves			397 400,13		397 400,13	
Report à nouveau (2)			127 000 727,04		106 107 671,86	
Résultats nets en instance d'affectation (2)						
Résultat net de l'exercice (2)			309 343 636,47		210 732 155,18	
Total des capitaux propres	(A)	1 266 497 222,83		1 146 992 686,36		
Capitaux propres assimilés	(B)					
Subventions d'investissement						
Provisions réglementées						
Dettes de financement	(C)	58 588 548,03		71 976 428,32		
Emprunts obligataires						
Autres dettes de financement			58 588 548,03		71 976 428,32	
Provisions durables pour risques et charges	(D)					
Provisions pour risques						
Provisions pour charges						
Écart de conversion - Passif	(E)					
Augmentation des créances immobilisées						
Diminution des dettes de financement						
TOTAL I (A + B + C + D + E)		1 325 085 770,86		1 218 969 114,68		
Dettes du passif circulant	(F)	3 151 797 737,33		2 197 748 769,92		
Fournisseurs et comptes rattachés			2 493 479 238,98		1 522 028 839,29	
Clients créditeurs, avances et acomptes			397 103 258,02		375 789 474,05	
Personnel			21 287 087,51		12 271 188,09	
Organismes sociaux			19 808 690,88		15 438 765,98	
État			212 710 104,89		266 915 982,44	
Comptes d'associés						
Autres créanciers			189 612,78		305 789,71	
Comptes de régularisation - passif			7 219 744,27		4 998 730,36	
Autres provisions pour risques et charges	(G)	10 629 163,19		2 064 815,80		
Ecarts de conversion Passif (éléments circulants)	(H)					
TOTAL II (F + G + H)		3 162 426 900,52		2 199 813 585,72		
TRÉSORERIE passif		783 659 689,92		609 763 084,50		
Crédits d'escompte			19 314 955,87		37 964 965,32	
Crédits de trésorerie			200 000 000,00		196 950 000,00	
Banques (Soldes créditeurs)			564 344 734,05		374 848 119,18	
TOTAL III		783 659 689,92		609 763 084,50		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		5 271 172 361,30		4 028 545 784,90		

(1) Capital personnel débiteur
(2) Bénéficiaire (+), déficitaire (-)

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (Hors Taxes)

	(En dirhams)		Exercice du 1 janvier 2023 au 31 décembre 2023			
	NATURE	OPÉRATIONS	TOTAUX DE L'EXERCICE		TOTAUX DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT	
			Propres à l'exercice (1)	Concernant les exercices précédents (2)		
I Produits d'exploitation	6 239 182 904,30		6 239 182 904,30		4 468 931 494,34	
Ventes de marchandises (en l'état)						
Ventes de biens et services produits	5 816 904 701,40		5 816 904 701,40		4 425 020 133,48	
Chiffre d'affaires	5 816 904 701,40		5 816 904 701,40		4 425 020 133,48	
Variation de stocks de produits (+ ou -) (1)	381 034 753,92		381 034 753,92		40 710 232,88	
Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même						
Subventions d'exploitation						
Autres produits d'exploitation						
Reprises d'exploitation : transferts de charges	41 243 448,98		41 243 448,98		3 201 127,98	
TOTAL I	6 239 182 904,30		6 239 182 904,30		4 468 931 494,34	
II Charges d'exploitation	5 807 663 714,88	424 333,70	5 808 088 048,58		4 219 974 659,56	
Achats revendus (2) de marchandises						
Achats consommés (2) de matières et fournitures	4 566 939 228,90		4 566 939 228,90		3 379 298 997,19	
Autres charges externes	250 808 474,90	424 333,70	251 232 808,60		179 203 958,40	
Impôts et taxes	7 590 416,68		7 590 416,68		5 418 050,62	
Charges de personnel	805 711 606,52		805 711 606,52		541 119 540,62	
Autres charges d'exploitation	5 314 285,74		5 314 285,74		7 631 519,59	
Dotations d'exploitation	171 299 702,14		171 299 702,14		107 302 593,14	
TOTAL II	5 807 663 714,88	424 333,70	5 808 088 048,58		4 219 974 659,56	
III RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	431 519 189,42	-424 333,70	431 094 855,72		248 956 834,78	
IV Produits financiers	38 321 939,23		38 321 939,23		65 503 682,64	
Produits des titres de participation et autres titres immobilisés	36 119 442,38		36 119 442,38			
Gains de change	900 529,10		900 529,10		5 456 714,02	
Intérêts et autres produits financiers	1 093 958,60		1 093 958,60		59 786 761,68	
Reprises financières : transferts de charges	208 009,15		208 009,15		260 206,94	
TOTAL IV	38 321 939,23		38 321 939,23		65 503 682,64	
V Charges financières	55 991 269,71		55 991 269,71		38 442 952,56	
Charges d'intérêts	49 453 460,57		49 453 460,57		36 310 214,85	
Pertes de change	945 452,16		945 452,16		1 924 728,55	
Autres charges financières						
Dotations financières	5 592 356,98		5 592 356,98		208 009,16	
TOTAL V	55 991 269,71		55 991 269,71		38 442 952,56	
VI RÉSULTAT FINANCIER (IV - V)	-17 669 330,48		-17 669 330,48		27 060 730,08	
VII RÉSULTAT COURANT (III + VI)	413 849 858,94	-424 333,70	413 425 525,24		276 017 564,86	

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (Hors Taxes) suite

	(En dirhams)		Exercice du 1 janvier 2023 au 31 décembre 2023			
	NATURE	OPÉRATIONS	TOTAUX DE L'EXERCICE		TOTAUX DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT	
			Propres à l'exercice (1)	Concernant les exercices précédents (2)		
VIII PRODUITS NON COURANTS	38 203 327,50		38 203 327,50		69 850 914,97	
Produits de cessions d'immobilisations	32 624 139,49		32 624 139,49		8 523 526,90	
Subvention d'équilibre						
Reprises sur subventions d'investissement						
Autres produits non courants	5 579 188,01		5 579 188,01		61 327 388,07	
Reprises non courantes : transferts de charges						
TOTAL VIII	38 203 327,50		38 203 327,50		69 850 914,97	
IX CHARGES NON COURANTES	48 333 262,27		48 333 262,27		72 220 432,65	
Valeurs nettes d'amortissement des immobilisations cédées	29 290 902,22		29 290 902,22		6 124 045,67	
Subventions accordées						
Autres charges non courantes	19 042 360,05		19 042 360,05		66	



Aux Actionnaires de la société
Travaux Généraux de Construction de Casablanca S.A
4, Rue de L'Imam Mouslim,
Oasis, Casablanca 20100.

Rapport Général des commissaires aux comptes Exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023

Audit des états de synthèse

Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la Société TRAVAUX GENEREAUX DE CONSTRUCTION DE CASABLANCA S.A, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2023, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de MAD 1.266.497.222,83 dont un bénéfice net de MAD 309.343.636,47.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société TRAVAUX GENEREAUX DE CONSTRUCTION DE CASABLANCA S.A au 31 décembre 2023 conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Risques identifiés	Nos réponses
<p>Stocks de travaux en cours : Au 31 décembre 2023, le solde des stocks de travaux en cours s'élève à KMAD 923.769. Ces stocks sont, conformément à la note A1 de l'état des informations complémentaires (ETIC) relative aux Principales méthodes d'évaluation spécifiques à l'entreprise, évalués sur la base de projets de décomptes établis à la clôture de l'exercice avec une neutralisation de la marge. La couverture du risque de dépréciation de ces stocks implique le recours au jugement de la direction en matière d'identification des projets constituant des risques de pertes actuelles ou prévisibles. Nous avons considéré que la valorisation des stocks de travaux est un point clé d'audit, compte tenu de l'importance de ce poste dans les états de synthèse, de la complexité d'évaluation et du niveau de jugement requis par la Direction pour le provisionnement des pertes éventuelles.</p>	<p>Nos travaux effectués correspondent principalement aux procédures d'audit suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Revue et appréciation des méthodes, des principes appliqués par la direction pour l'évaluation des stocks travaux au 31 décembre, compte tenu des améliorations introduites cette année par la société ; - Examen, à partir d'entretiens avec la Direction, des stocks travaux en cours faisant l'objet de retards de facturation ; - Tests, par sondages, portant sur l'exactitude arithmétique des calculs des valeurs actuelles retenues par la Direction.
<p>Dépréciation des créances-clients : Au 31 décembre 2023, les créances clients dégagent une valeur nette de KMAD 2.707.307. Comme rappelé à la note A1 de l'état des informations complémentaires (ETIC) relative aux Principales méthodes d'évaluation spécifiques à l'entreprise, la couverture du risque de perte sur les créances anciennes implique le recours au jugement de la Direction en matière d'identification des créances présentant des indices de défaut ainsi que l'évaluation du montant des provisions à comptabiliser. Les créances clients constituent un point clé d'audit en raison, d'une part, de leur importance significative dans les états financiers et d'autre part, du niveau de jugement requis par la Direction pour l'évaluation du caractère recouvrable de ces créances à la clôture de l'exercice.</p>	<p>Nos travaux ont consisté principalement à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'analyse de l'antériorité des créances clients notamment à travers l'exploitation de la balance âgée ; - La vérification, sur la base d'entretiens avec la Direction, du caractère raisonnable des données sur lesquelles se fonde le provisionnement des créances clients ; - La réalisation de tests, sur la base d'un échantillon, des créances clients pour statuer sur l'antériorité de ces créances ; - L'analyse des paiements reçus après la date de clôture pour les créances clients échues. - La revue du sort et de l'avancement des procédures litigieuses ou contentieuses relatives à des créances impayées.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilité de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Conformément aux dispositions de l'article 172 de la loi 17-95 sur les sociétés anonymes telle que modifiée et complétée, nous portons à votre connaissance que la société TRAVAUX GENEREAUX DE CONSTRUCTION DE CASABLANCA S.A a procédé au cours de l'exercice 2023 à la création de la société DECO EXCELL SARL.AU (filiale à 100%) pour un montant de MAD 100.000.

Casablanca, le 22 avril 2024

Les Commissaires aux Comptes

FIDAROC GRANT THORNTON
FIDAROC GRANT THORNTON
Membre Réseau International
7 Bd. Dir. Sica, Casablanca
Tél : 05 22 54 48 00 Fax : 05 22 29 86 70
Faïçal MEKOUAR
Associé

AUDICIS
Audicis sari
Rd. Ibnou Sina
14 Hay Hassani
Casablanca
Mohammed BOUMESMAR
Associé